



## SOMMAIRE

1. CONTENU DE L'ESTIMATION DU PROJET :	3
2. SYNTHÈSE DE L'ESTIMATION SOMMAIRE DES DÉPENSES :	4

## 1. CONTENU DE L'ESTIMATION DU PROJET :

L'appréciation sommaire des dépenses doit permettre aux intéressés de s'assurer que cette opération « *compte tenu de son coût total réel, incluant celui des travaux à réaliser, tel qu'il peut être raisonnablement apprécié à l'époque de l'enquête, a un caractère d'utilité publique* ».

Le coût prévisionnel des études et des investigations s'élève à la somme de **1.001.608,00 € HT** et comprend notamment :

- ⇒ L'intervention d'entreprises extérieures
- ⇒ La provision pour risque
- ⇒ L'intervention de la SNCF en qualité d'entrepreneur
- ⇒ Le Montant Brut Prévisionnel, et provision pour risques.

**Le montant total de l'opération** y compris la mission de Coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé, s'établit quant à elle à la somme de 8.000,00 € HT. Le budget déjà alloué s'élevant à la somme de (71.192,00€ HT), le total général **est estimé à 1.196.854,00 € HT**.

Au coût prévisionnel des études et des travaux, il convient également d'ajouter le coût des acquisitions foncières réalisées à l'amiable ou par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique.

À ce titre, les services de France Domaine ont évalué à :

- ▶ 47,00 € le montant de l'acquisition foncière d'une partie de la parcelle ZM 155 sise à DYE
- ▶ 17,00 €, le montant de l'acquisition foncière d'une partie de la parcelle ZK 31 sise à VEZANNES ;

- ▶ 175,00 € le montant de l'acquisition foncière d'une partie de la parcelle ZO 20 sise à VEZANNES.
- ▶ 237,00 € le montant de l'acquisition foncière d'une partie des parcelles ZO 21 et 23 sises à VEZANNES.
- ▶ 178,00 € le montant de l'acquisition foncière d'une partie de la parcelle ZO 22 sise à VEZANNES.

À ces montants il convient également d'ajouter les indemnités diverses, telles que les indemnités de emploi, les indemnités accessoires et les frais de gestion. **Le montant global pour les acquisitions foncières** peut donc être évalué à **28.279,80 €**, sans prendre en compte les indemnités accessoires éventuelles.

Ce montant est détaillé comme suit :

- ▶ Acquisitions foncières : 784,80 €. (dont indemnités de emploi pour 130,80 €)
- ▶ Frais de gestion (Marché sous-traitance) : 27.495,00 € HT

L'avis de la Direction Immobilière de l'Etat sur l'acquisition foncière est présenté en annexe du présent dossier.

**Le coût prévisionnel global de l'ensemble de l'opération**, toutes indemnités confondues s'élève à la somme de **1.225.133,80 €**.

Les dépenses sont entièrement supportées par SNCF RESEAU.

## 2. SYNTHÈSE DE L'ESTIMATION SOMMAIRE DES DÉPENSES :

Le tableau ci-dessous détaille de façon indicative les principaux postes de dépenses du projet présenté en enquête publique :

	Montant HT
Rémunération de la maîtrise d'œuvre d'études	143.328,00 €
Travaux	910.553,00 €
Provision pour risques	91.055,00 €
Dépenses du MOA	8.035,00 €
Rémunération de la MOA	26.383,00 €
Montant prévisionnelle des acquisitions foncières	28.279,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>1.225.133,80 €</b>